



**PRÉFET  
DES LANDES**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

à Mont-de-Marsan, le 22 février 2024

## AVIS D'ALERTE METEO

S.I.D.P.C.

N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

### **VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE JAUNE SPEZF (enjeu de sécurité) pour le phénomène «vent fort»**

#### **Destinataires :**

- Tous les maires des communes du département
  - CORG, DDSP 40, CD40, DDTM, DML, SDIS, SAMU, DGAEM, Sémaphore de Messanges, SMGBL, SMLL, Capitainerie port Capbreton, ENEDIS, DD ARS, DMD, UD DREAL, DSDEN, Orange Bordeaux, SNCF (COGC), BESR, DRAC NA.
- Préfecture et sous-préfecture, Préfecture – communication, COZ Sud-ouest

La préfecture des Landes vous informe que le département, au vu des informations transmises par Météo France et conformément au plan d'alerte météorologique est passé en état de **VIGILANCE JAUNE à enjeux de sécurité** pour le phénomène **vent fort** pour l'ensemble des communes du département.

**Période: pour la journée du 22 février 2024 à partir de 07h00**

#### **Commentaire :**

En cours de journée de jeudi, un front pluvieux lié à la dépression Louis balaie la région. Il est associé à un fort renforcement du vent d'Ouest, notamment sur le Sud des Landes. Les rafales de vent se renforcent en fin de matinée. Sur le Sud des Landes, ce renforcement du vent se fait légèrement plus tardivement, en milieu d'après-midi avec des rafales pouvant atteindre 90 à 100 km/h, voire 110 km/h. Le vent faiblit partout en fin de journée de jeudi.

#### **Conseils de comportement :**

- Je me tiens informé auprès des autorités.
- Je protège ma maison et les biens exposés au vent.
- Je limite mes déplacements.
- Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement.
- Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets.
- Je n'interviens pas sur les toits.
- J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison.
- Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage.
- Je surveille la montée des eaux.
- Je ne descends pas dans les sous-sols.
- Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

**Il est demandé d'appliquer les consignes du plan départemental météo.**

**Il vous est demandé d'informer la préfecture des Landes de toute situation particulière en lien avec cet épisode météorologique.**

Pour la préfète et par délégation,  
Le directeur du cabinet de la préfète des Landes,

Cyrille LEFFLIVRE